

Le 24 avril 2014

Bernard BAUDE  
Mairie de MERICOURT



à Mesdames et Messieurs les parents d'élèves  
des écoles maternelles et élémentaires

Madame, Monsieur,

Je reviens vers vous concernant les rythmes scolaires.

Depuis le début du projet, nous avons associé celles et ceux qui le souhaitent, au débat, à la réflexion. Nous avons aidé différents collectifs de parents qui se sont organisés pour faire entendre leurs voix.

Comme de nombreuses autres communes nous avons fait connaître notre réticence face à ce projet qui ne garantissait plus une école nationale publique et laïque sur l'ensemble du territoire français. Beaucoup de parents et d'acteurs de la communauté éducative nous ont dit refuser une école des territoires, une école à plusieurs vitesses, creusant les inégalités.

Aujourd'hui, la Direction Académique nous presse de donner une proposition avant fin avril. Alors pourquoi lors des questions d'actualité ce 15 avril à l'Assemblée Nationale, Monsieur Benoît HAMON, ministre de l'éducation nationale, répondant à une question d'un Parlementaire concernant la réforme des rythmes scolaires a reconnu que "*des difficultés existent*", évoqué des "*ajustements, assouplissements,....adaptations*".

Le Ministre a même concédé un rendez-vous avec l'Association des Maires de France (AMF) le 6 mai.

Voici, Madame, Monsieur, à l'heure où sont écrites ces lignes, la réalité dans laquelle nous sommes. Y aura-t-il un moratoire, comme parfois annoncé ? S'il devait y avoir des "assouplissements", des "adaptations" de quelle nature ?

Pour ma part, j'é mets toujours autant de réserve sur la mise en place de cette réforme en l'état. Il me paraît inconcevable d'allonger encore la journée des enfants (comme nous l'a suggéré le Directeur Académique -voir feuille ci-jointe-). Il me paraît impossible d'organiser des activités sportives, culturelles, ... sérieusement sur des créneaux de 30 à 45 minutes.

Il me paraît aussi inconcevable de demander un effort financier supplémentaire aux familles.

Néanmoins, dans le cas de l'obligation de sa mise en place, j'ai jugé utile de recueillir l'avis de tous les parents d'élèves.

Vous trouverez ci-joint les modalités de cette consultation.

Le résultat, en tenant compte des possibilités des services municipaux, sera soumis à Monsieur l'Inspecteur Académique, avec qui nous nous efforcerons d'aboutir à une solution.

Bien sûr vous serez informé de toutes ces discussions, et nous continuerons notre partenariat avec les parents qui se sont associés à cette démarche.

Dans le seul intérêt de nos enfants,  
soyez persuadé de notre plus sincère dévouement.



Le Maire

Bernard BAUDE

**LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES NE SE FERA PAS SANS VOUS !**

# **EXPRIMEZ VOUS !**

## **Quelques Rappels utiles**

Dès le départ, les élus méricourtois ont, à l'unanimité, exprimé par une motion votée au conseil municipal du 22 novembre leur double refus de la réforme : Celui de voir nos enfants sur-fatigués par des rythmes scolaires inadaptés à leurs besoins de repos et de sommeil, celui aussi de voir confier peu à peu et insidieusement l'éducation nationale aux communes en banalisant l'intervention des villes dans le temps scolaire.

Bernard BAUDE a saisi le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) par plusieurs courriers :

- le 6 décembre 2013, il alerte le DASEN sur l'impossibilité de mettre en place une réforme remplie d'incohérences, comme par exemple de prétendre réduire la fatigue des enfants de maternelle tout en leur demandant de se lever une demi-heure plus tôt !
- le 5 février 2014 il exprime sa surprise de recevoir un courrier du DASEN accusant réception d'une proposition de réorganisation émise par la ville.. alors que Méricourt continue d'affirmer son opposition à la réforme. En outre, les propositions du DASEN auraient créé des horaires différents entre les écoles maternelles et élémentaires !
- Le 21 mars il s'étonne de recevoir une proposition unilatérale d'aménagement du temps scolaire rédigée par le seul DASEN, qui invoque néanmoins... la concertation avec la ville !

**Aujourd'hui, il s'agit pour la ville et les parents d'élèves de formuler une proposition commune. Donnez votre avis en utilisant le bulletin de vote joint au présent courrier, et déposez-le aux horaires indiqués !**

### **A NOTER !**

Une demi journée de classe représente un coût supplémentaire d'environ 175.000 euros. Pas très sympa de la part du gouvernement quand par ailleurs il annonce une baisse de ses concours financiers aux communes... Et les aides de la CAF promises sont en fait de la fausse monnaie, car elles seront déduites de celles versées par la CAF pour les centres de loisirs et les séjours de vacances, toutes choses elles aussi indispensables à l'éducation de nos enfants.

Pour mémoire, Méricourt organise déjà de nombreuses activités éducatives extrascolaires, le plus souvent le mercredi : école de musique, école de danse, animations lecture..) et met à disposition de la jeunesse de nombreuses installations de qualité : espace sportif Jules Ladoumègue, espace culturel La Gare et sa médiathèque, la cyberbase. Des centres de loisirs sont organisés TOUTES LES VACANCES et de nombreux séjours de vacances sont proposés à tous les enfants. Par ailleurs, les associations de la ville sont également très actives, et s'engagent avec le soutien de la ville auprès de toute la jeunesse pour de très nombreuses activités de toutes natures.

# VILLE DE MERICOURT

## Consultation sur les rythmes scolaires

*Pensez-vous que le décret sur les rythmes scolaires répond aux besoins des enfants et de l'école pour garantir la réussite de tous les élèves ?*

OUI

NON

*Si cependant l'Education Nationale impose l'application du décret à la rentrée 2014/2015, laquelle des ces propositions vous semble la moins pénalisante ?*

*Cochez la case de votre choix.*

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H30  
Tous les mercredis de 10H à 12H

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H30  
Tous les samedis de 10H à 12H

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H30  
2 mercredis sur 3 de 9H à 12H

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H30  
2 samedis sur 3 de 9H à 12H

Votre école : .....

### COMMENT VOTER ?

Déposez le bulletin de vote ci-dessous dans l'urne mise à disposition

● soit à l'école de votre enfant de 8H45 à 9H15 et de 16H45 à 17H15 :

#### LUNDI 5 MAI

- ◆ Ecole COURTY GUY
- ◆ Ecole COSETTE
- ◆ Ecole LANNOY
- ◆ Ecole PASTEUR
- ◆ Ecole MANDELA

#### MARDI 6 MAI

- ◆ Ecole NEVEU
- ◆ Ecole MERMOZ
- ◆ Ecole KERGOMARD
- ◆ Ecole CURIE
- ◆ Ecole SAINT-EXUPERY

● Ou en Mairie :

**LUNDI 5 MAI DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H - MARDI 6 MAI DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H  
MERCREDI 7 MAI DE 9H À 12H**